



Ecole Louis PERGAUD

3, rue Noire

95270 VIARMES

Tel : 01 30 35 42 11

0951028B@ac-versailles.fr

Louis PERGAUD

Ecrivain 1882-1915

Procès-Verbal du conseil d'école du 12 novembre 2021

1. **Bilan de la rentrée** (effectifs, RASED, situation scolaire de nos élèves, travaux effectués, protocole Covid...)

L'école compte à ce jour 366 élèves présents dans les classes. 36 nouveaux élèves sont arrivés-es pour 21 radiations et le départ de 81 élèves de CM2 pour la sixième. 4 élèves arriveront courant novembre.

Les 14 classes sont ainsi réparties :

CPA à 22, CPB à 23, CPC à 22 ; CE1A à 28, CE1B à 28 et CE1C à 27 ; CE1/CE2 à 26 (10 et 16) ; CE2A et B à 28 ; CM1A et CM1B à 28 et 27 et enfin les 3 CM2 à 27 dont un à 28.

Au niveau des élèves, 12 sont accompagnés par une AESH dans les classes, 20 élèves ont un PAI, Projet d'Accueil Individualisé.

Les évaluations CP, CE1 et CE2 se sont déroulées sur le mois de septembre et octobre.

En CP et en CE1, le niveau est bon en général à très bon pour certains élèves. Certains items sont toujours en décalages avec les réelles compétences de élèves. Ces items sont signalés chaque année car ils sont largement échoués y compris par les bons élèves mais pour le moment toujours présents dans les livrets d'évaluation.

Les concertations (présence du RASED avec Madame Saint Aubin, enseignante à dominante pédagogique et Madame Goumard, enseignante à dominante relationnelle, de l'enseignant et du directeur) pour les classes des CP au CE2 ont été faites et les élèves avec un ou des besoin(s) particulier(s) ont été recensés. Ces élèves, en particulier les CE1 sur la première période l'année, puis les CP après janvier se verront proposer plusieurs niveaux de prise en charge selon les difficultés pointées par les enseignants. Au niveau des familles, celles-ci sont invitées à collaborer avec l'équipe sous différentes formes au regard de la situation scolaire de chacun. (PPRE, PAP, PPS...).

Concernant les évaluations des élèves, Monsieur Serge Benetti, DDEN, demande s'il existe une visite médicale systématique pour les élèves arrivant en CP. Non, la visite se passe en moyenne section de maternelle.

Covid : le protocole de rentrée scolaire a été respecté et celui-ci reste le même pour cette période. Lorsqu'il y a 1 cas Covid positif dans une classe, cela amenait obligatoirement à la fermeture de la classe auparavant. Aujourd'hui, certaines familles ont rempli le formulaire de consentement pour des tests salivaires ce qui pourra permettre de garder les élèves négatifs en classe. Pour les élèves positifs et ceux n'ayant pas de consentement, ils resteront donc à la maison.

En cas d'absence d'un enseignant non remplacé, la classe est en fermeture administrative et les enfants doivent donc rester à la maison.

2. **Règlement de l'école**

Pas de changement prévu sur le règlement.

3. **Communication école/famille**

Les enseignants de l'école dans certaines classes ont mis en place un ENT (Espace Numérique de Travail), Beneylu school, conventionnée par l'Education Nationale et offert par Val d'Oise numérique. Cet ENT permet une communication de l'enseignant vers les familles et vice versa. Chaque enseignant choisit son niveau de communication.

Cahier de texte, documents, communication famille pour certains et uniquement documents et cahier de texte pour d'autres. Les informations ont été données lors de la réunion parents/enseignants.

Certains carnets de correspondance ne sont pas encore remplis ni signés par les familles. Ce carnet est le premier outil de communication. Il est donc impératif qu'il soit à jour et consulté à minima, une fois par semaine.

4. **Dates de la remise des livrets scolaires**

Deux périodes de livrets ont été retenues par l'équipe enseignante. La première période se terminera au 31 janvier 2022 et la seconde au 6 juillet 2022.

Les familles seront informées lorsque les livrets seront disponibles sur Educonnect. Les livrets imprimés par l'école seront faits à la demande des familles n'ayant pas l'outil informatique à la maison.

Il est important de vérifier les identifiants, pour chaque parent avant la période des livrets. Une information sera donnée avant les vacances d'hiver par mail aux familles.

5. **Sécurité et PPMS**

Les exercices sont faits régulièrement.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est à jour. Un exercice aura lieu avant les vacances d'hiver.

L'exercice incendie de la première période a donné entière satisfaction tant du point de vue de l'évacuation que du matériel d'alerte.

6. **Natation scolaire : "Savoir nager" et EPS dans l'école**

Concernant l'EPS dans l'école, l'intervenante qui nous reste, effectue un service de 6 heures par semaine en 2x3 heures le mardi après-midi et le vendredi matin. Chaque classe aura l'intervenante au moins deux périodes complètes sur l'année. Les heures restantes d'EPS conformément aux Instructions Officielles sont assurées par les enseignants-es dans la mesure du possible (cour, plateau, gymnase, rue Noire, Dojo...et météo).

A l'heure actuelle, deux créneaux sont retenus sur les piscines de Fosses et de Surveilliers. L'un le mardi l'autre le vendredi.

Les horaires dans les bassins sont les suivants :

1. Mardi Fosses de 15h15 à 15h45
2. Vendredi Surveilliers de 9h40 à 10h20

Le trajet pour se rendre dans ces piscines est de 30 minutes. Il faut arriver sur place 15 minutes avant.

Pour le créneau 1, il faut donc partir de l'école à 14h15 pour un retour vers 16h30.

Pour le créneau 2, il faut donc partir de l'école vers 8h45 pour un retour vers 11h15.

Nous reviendrons sur l'organisation de la piscine au prochain conseil d'école, en mars, pour confirmer la prise en charge des 2 classes complètes et des 16 élèves (soit 25 % de la classe d'âge CE2) du double niveau.

7. Projet d'école 2021-2024

La démarche de projet comporte quatre étapes :

- Le diagnostic
- La définition des axes du projet
- L'élaboration d'un programme d'action
- L'évaluation.

Le projet d'école est en premier lieu une démarche pédagogique. Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun, il met en évidence l'intérêt de la réflexion et du travail collectifs des enseignants, gage de cohérence et d'efficacité de l'action éducative.

Le projet ne se réalisera que s'il est placé dans un ensemble plus vaste, comprenant les relations avec l'environnement socioculturel et économique, les rythmes scolaires, les conditions de vie dans l'établissement et enfin les activités périscolaires. Chaque projet doit obliger à une réflexion approfondie sur les relations parents - enseignants - élèves : accueil et information des parents...

L'équipe pédagogique dans son ensemble travaille depuis mars 2021 sur le nouveau projet d'école.

Le travail en amont effectué depuis mars concerne le bilan du dernier projet d'école, ce dernier ayant été « malmené » par les périodes Covid.

L'un des constats importants de ce bilan est la difficulté à travailler avec le collège. Les projets ont tous, les uns derrière les autres, été abandonnés avec le départ des professeurs de collège et/ou les enseignants de l'école impliqués.

Le deuxième constat important est la nécessité d'alléger les actions afin de les mener à terme. Une action à terme permet de réfléchir sur des avenants aux objectifs, pour en mener d'autres. Madame Lancien Jennifer, enseignante UPS pour les enfants dits « du voyage », précise que son projet dans notre école, inclus dans le projet global, permet d'encourager les familles à scolariser leurs enfants au collège jusqu'en 3^{ème}.

La deuxième grande partie du travail amorcé a conduit l'équipe sur le diagnostic de notre établissement afin de construire les éléments de réflexion pour le projet d'école 2021/2024.

4 éléments de réflexion :

- 1 – Amélioration des résultats des élèves
- 2 - Prise en compte de la difficulté scolaire et des besoins éducatifs particuliers
- 3 – Climat scolaire et citoyenneté
- 4 – Volet artistique et culturel

Le projet d'école doit également tenir compte de la dynamique départementale et s'appuyer sur le projet académique 2021/2024.

Nous avons retenu 3 objectifs de travail autour des priorités académiques :

Apprendre – S'épanouir – Se transformer

- S'épanouir dans les apprentissages, stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement, accompagner le parcours de l'élève, stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences, accélérer les succès des territoires et s'appuyer sur les alliances éducatives, contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour bien vivre ensemble.

Notre projet d'école est donc construit autour de 3 axes de travail :

Axe 1 : Accompagner la réussite de chaque élève

Axe 2 : Améliorer le climat scolaire

Axe 3 : Adapter les parcours de formation, promouvoir l'ouverture sur l'école.

8. Les projets dans l'école pour cette année 2021/2022

Infirmières : La formation en école d'infirmiers et d'infirmières oblige à des interventions en milieu scolaire auprès d'élèves sur des thèmes tels que l'alimentation, les addictions aux écrans et l'hygiène. Nous répondrons donc favorablement à la venue de ces élèves afin qu'ils travaillent dans nos classes.

Sécurité routière : Deux temps avec M. Franck Dupont, policier en charge de la prévention routière sur notre secteur. Premier temps avec l'ensemble des 14 classes pour des interventions sur la sécurité dans la rue, sur la route, à vélo, en voiture et en car. Ces interventions ont eu lieu les lundi 8, mardi 9 et vendredi 12 novembre.

Un deuxième temps au printemps pour les CM1 et CM2 qui concerne uniquement le permis vélo.

Gendarmerie : Nous attendons le planning des interventions pour les CM2 sur les comportements à risque.

Ecole de musique : Sur chaque période (5 au total sur l'année) les CE1 de l'école ont une intervention musique d'une durée d'une heure. Cette intervention consiste à la découverte d'un instrument. Ces interventions se font en deux temps, avec la constitution de deux groupes. L'un découvre l'instrument présenté par un professeur de l'école de musique et l'autre se retrouve dans un atelier ludique et vice versa.

Le premier instrument présenté sur la première période fut le trompette.

Le projet « Parcours Pédagogique » de l'école de musique au Hêtre Pourpre sera présenté à l'ensemble de l'équipe le mardi 30 novembre. Pas de collaboration actée pour le moment.

Décloisonnement :

Les classes de CE1/CE2, CE2A et CE2B, font un échange de service entre enseignant(s) en sciences, histoire/géo et anglais. Ce sont les enseignants qui vont de classe en classe. Ces enseignant(e)s ont également un projet de decloisonnement sur le conte (théâtre, chant, expression corporelle).

Course du cœur et solidarité :

Nous organiserons comme l'année passée une course du cœur. Les modalités ne sont pas encore posées.

Au sujet de solidarité, l'école va participer à la récupération de piles usagées et à la récupération de cartouches usagées.

Piles usagées : Cette année, c'est une mission en Argentine, dans le désert de Laval, au nord de la province de Mendoza, pour la communauté indigène Huarpe qui doit être menée avec Griselda, cheffe de mission Electriciens sans frontières. Griselda est argentine et connaît très bien cette région difficile. Elle était particulièrement émue quand elle a su que son projet était sélectionné. Amélioration pour la population à un accès plus facile à l'électricité et accéder à une eau moins polluée.

Cartouches usagées : Récupération de cartouches usagées laser ou jet d'encre au profit de l'association Enfance et Partage. (1 cartouche = 1 don à l'association)

Sorties et spectacles : De nombreuses sorties se feront sur l'ensemble de l'année scolaire. Les informations passeront par le cahier de correspondance des élèves.

Une à Royaumont a été organisée, une est prévue au Musée de la Renaissance à Ecoenen et un spectacle organisé par la bibliothèque intercommunale.

Les Sérieux Ridicules du CE2 au CM2 est un spectacle organisé par la bibliothèque intercommunale. Il sera présenté en deux temps, en décembre et en février.

Projet comédie musicale : L'ensemble de l'école va travailler sur un projet chants, travail de la voix et comédie musicale. Ce travail sera effectué tout au long de l'année scolaire pour aboutir au spectacle de fin d'année. La finalisation du projet devrait se faire dans les jours à venir.

Ce projet sera financé par une subvention exceptionnelle de la Mairie de Viarmes à hauteur de 2000 euros et par la Coop scolaire pour 1800 euros.

Nous tenons à remercier la municipalité pour ce financement qui montre son attachement aux activités culturelles pour les élèves de sa commune.

La question est posée sur l'organisation d'une fête de l'école en fin d'année et les modalités de celle-ci. Ouverture à tous ou à l'interne comme nous l'avons faite l'année passée.

Les modalités d'organisation d'un spectacle sont aussi discutées.

Pour le moment, tout est en projet. Les différentes parties concernées doivent être concertées afin d'arrêter un projet cohérent entre la fête de fin d'année des écoles et le spectacle que l'école veut offrir aux parents.

9. Questions du G.P.E (Groupement des parents d'élèves) :

Aménagement et travaux dans l'école :

- **Equipements informatique des tableaux numériques**

Le projet soumis dans le cadre du plan numérique du territoire, dont le Val d'Oise fait parti, et pour lequel la Mairie de Viarmes a fait des propositions d'équipements a été validé par l'état. Les crédits alloués seront dédiés à l'équipement des salles de classe pour les tableaux blancs interactifs.

Chaque classe sera équipé en conséquence.

- **Changement des photocopieurs**

Un appel d'offre sur la commune devrait être mis en place pour 2022. Pour l'école, le changement des photocopieurs devient une urgence. En effet, la mauvaise qualité des copies est maintenant visible dans les cahiers des élèves.

- **Fuites dans les toits**

La toiture du bâtiment D a été réparée. Le plafond de la salle des maîtres a donc pu être rénové. Il n'y a pour le moment plus d'infiltration d'eau dans les locaux intérieurs.

- **Agrandissement du restaurant scolaire**

Les appels d'offre ont été mis en ligne par la municipalité pour l'agrandissement du restaurant scolaire. Quelques lots de travaux ne trouvent pas de réponse d'entrepreneur. Pas de travaux pour le moment. Les questions concernant l'école portent sur le cheminement des engins

pendant les travaux qui auront lieu et la gestion des poussières car le restaurant scolaire fonctionnera pendant les travaux.

- **Local EPS et filets protection plateau/cour du haut**

Les filets de protection n'ont pas fait l'objet d'un financement pour le moment.

La porte du local EPS changée en avril est HS. En effet une porte intérieure a été posé à l'extérieur. Les pluies de ces 6 derniers mois ont fait leur office sur cette porte inadaptée.

Prochain conseil d'école :

- Vendredi 18 mars 2022

- Vendredi 24 juin 2022

La séance est levée à 20h10

Secrétaire de séance : Mme Löffler Christine (enseignante CE2)